

## **AVIS DE VEI :enquête publique sur Déclaration d'Utilité Publique et conformité PLU de SATORY OUEST**

*Déposé par électronique le 2 aout 2019*

VEI est une association qui existe depuis 2001 et défend l'environnement tout en le faisant connaître. Elle a participé à de nombreuses enquêtes publiques sur les projets locaux.

Son site est : <http://www.versaillesenvironnementinitiative.fr/>

Le projet de Satory-Ouest (communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc) est présenté à l'enquête publique depuis le 20 juin et jusqu'au 3 aout 2019, le commissaire enquêteur en ayant demandé la prolongation de 15 jours, ce dont il doit être vraiment remercié.

Cette enquête publique pose cependant, par son contenu et son cadre, des problèmes importants, d'une nature qu'en 20 ans d'exercice associatif nous n'avions jamais rencontrés.

Nos remarques non hiérarchisées sont les suivantes :

1- cette enquête publique est insuffisante pour répondre à sa vocation d'informer et d'interroger le public sérieusement, du fait des dates de l'enquête, du volume et de la complexité de documents.

Il convient de la renouveler avec des dispositifs permettant réellement au public, aux riverains des communes voisines, et aux entreprises intéressées d'en comprendre les enjeux, la fragilité du milieu et les contraintes engendrées par un quelconque projet.

Ceci d'autant que le projet comporte des enjeux humains vraiment importants à la fois pour les communes voisines et pour les futurs habitants.

2- la concertation éclairée avec les communes voisines apparaît inexistante : de quel droit l'Etat s'arroge-t-il le droit de négliger cet aspect de concertation : il n'y a eu aucune réunion publique sérieuse avec débat : elle est nécessaire.

3- si l'étude d'impact est assez fouillée, le projet reste très imprécis (calendrier, couts, zones) et rien n'assure que tous les impacts environnementaux signalés comme négatifs seront correctement traités : globalement l'impression retirée est celle d'une atteinte grave à l'environnement sur un milieu très fragile, autant qu'un impact négatif sur la qualité et le cadre de vie des communes voisines.

4- C'est un projet d'Etat, il devrait être exemplaire, or il ne tient pas compte du contexte européen, avec les contentieux en cours sur la qualité de l'air et des cartes et plans bruits (des transports) la communauté d'agglomération de VGP étant incluse dans ces contentieux : le projet devrait contribuer améliorer la situation et non à l'empirer.

5- la lisière forestière est extrêmement amoindrie et nulle part dans le projet on ne signale où elle sera entamée, et de combien : risque de stérilisation du corridor écologique déjà fragile, et de destruction du poumon vert de nos communes

6- Il n'y a pas de synthèse globale permettant d'appréhender avec un zonage précis les différents points de fragilité et les contraintes à prendre en compte, pour avoir une idée générale des possibilités de projets concrets sur toute la zone, et donc un fonctionnement global non destructeur et cependant fonctionnel.

6- Les impacts transports sont mal appréciés : la zone est déjà totalement saturée au point de vue routier une bonne partie de la journée, qu'il s'agisse de VERSAILLES sud, de la N12, de st Cyr, voire de Buc.

8- la partie co-visibilité du château est insuffisamment traitée : il y a 10 ans les associations s'étaient opposées à un projet d'élargissement de la jonction RD91 de ce site, qui rendait la N12 visible de la terrasse de l'Orangerie :le rond-point élargi devrait être situé SOUS la N12.

9- les travaux prévus risquent fortement de modifier la nappe superficielle et de faire disparaître les zones humides, et les cortèges biologiques qui les accompagnent.

Nous demandons des « éclairages » accessibles au public, des synthèses concrètes et compréhensibles, des séances publiques et une enquête publique complémentaire : celle-ci apparaît choquante.

Le risque d'un fiasco humain, environnemental et financier existe, ainsi que l'altération de la qualité de vie dans les communes alentour.

Il nous semble très important et en tant qu'association nous nous devons de le dénoncer et de proposer de pistes pour y remédier.